

Communiqué d'[aggiornamento](#)

Après avoir été accusé d'apologie de terrorisme lors de la minute de silence par un parent d'élève
Après avoir été lavé de tout soupçon à la suite de 8h de garde à vue
Après avoir dû répondre à une commission disciplinaire qui en est arrivée aux mêmes conclusions
Après trois mois de bataille juridique et d'humiliations personnelles et professionnelles
Après avoir prouvé son innocence à toutes celles et ceux qui continuaient aveuglément de le soupçonner

Notre collègue de philosophie Jean-François Chazerans s'est vu signifier, par mesure répressive, sa mutation en zone de remplacement à 80 km de son domicile.

Pour quelles raisons ?

Parce qu'il constitue un danger pour les élèves de Poitiers ?

Mais qu'il n'en est pas un pour les élèves de Thouars ?

Parce qu'il aurait choisi de débattre, et donc "philosopher" au lieu du silence et recueillement requis ?

Nous, enseignant.e.s d'histoire, de géographie, d'éducation civique

Nous enseignant.e.s chercheurs/chercheuses

Nous qui avons à coeur d'accompagner la formation d'un véritable esprit critique chez nos élèves et étudiant.e.s

Nous citoyen.ne.s, parents, militant.e.s, sommes particulièrement choqué.e.s de l'arbitraire de cette mesure inique et apportons tout notre soutien à Jean-François Chazerans qui doit réintégrer son lycée et être lavé immédiatement de tous ces insupportables soupçons.

[Lien vers une pétition intersyndicale](#)